



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ligne Paris Bale

Question écrite n° 39569

Texte de la question

M. Gerard Manuel attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les préoccupations exprimées par les nombreux utilisateurs de la ligne Paris-Troyes-Bale. Si son exploitation répond à une nécessité économique pour l'ensemble de cette géographie, encore faut-il que de nouveaux moyens techniques lui soient accordés. En l'absence de trace pour le TGV, il lui demande s'il compte prendre des initiatives, en vue de moderniser la desserte, notamment par l'électrification prochaine de la ligne.

Texte de la réponse

La pérennité de la ligne Paris-Bale n'est pas en cause. Le problème est d'examiner comment la moderniser. C'est la raison pour laquelle une mission a été confiée au conseil général des Ponts et chaussées pour étudier les conditions techniques et financières de l'amélioration de cette ligne. Le rapport établi à l'issue de cette mission devrait être remis très prochainement au ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Il l'aidera à prendre, avec les collectivités locales concernées, les décisions appropriées pour l'avenir de cette ligne.

Données clés

Auteur : [M. Manuel Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39569

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 1996, page 2940

Réponse publiée le : 26 août 1996, page 4612